



Grenoble, le 26 février 2014 – 16h45

COMMUNIQUE DE PRESSE N°4

Épisode neigeux

Autorisation de circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur l'A51 dans le sens Sisteron-Grenoble

La préfecture de l'Isère vous informe que la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes est autorisée sur l'A51 uniquement dans le sens Sisteron-Grenoble.

Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation (www.itinisere.fr ou www.bison-fute.equipement.gouv.fr) et écoutez la radio.
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques (www.meteofrance.com).

Contact presse :

service communication de la préfecture de l'Isère : 04-76-60-48-05
communication@isere.pref.gouv.fr